

# HISTOIRE LOCALE

NOUVELLE SERIE

« Une grande terre seigneuriale en Limousin »

Ce livre est publié dans la collection *Monographies des villes et villages de France*, dirigée par M.-G. Micberth (plus de 2 200 titres parus à ce jour). « Il y a quelques années (1893), nous avons eu communication d'un recueil de documents sur le point d'être publié par un érudit limousin sous le titre *Correspondance de François-Marie d'Hautefort et de Marie-Françoise de Pompadour avec leurs hommes d'affaires en Limousin* et cet ouvrage vient de paraître, à Bruxelles, en un tirage restreint, écrit Louis de Nussac en ouverture de son texte. Maintenant que cette publication a eu lieu, nous pouvons mettre au point l'étude que nous avons faite

## Bientôt réédité ARNAC-POMPADOUR

*La cité est dominée par son imposant château*

par Louis de  
NUSSAC

Commune de la Corrèze, située dans le sud-ouest du Limousin, Arnac-Pompadour fait partie du canton de Lubersac (arrondissement de Brive), comme Bénayes et Beyssac, Beyssenac et Montgibaud, Saint-Éloiles-Tuileries et Saint-Julien-le-Vendômois, Saint-Martin-Sepert et Saint-Pardoux-Corbier, Saint-Sornin-Lavolps et Ségur-le-Château. La cité est

dominée par son imposant château, dont les parties médiévales (enceinte fortifiée avec huit tours de guet, XI<sup>e</sup> siècle) cohabitent avec des éléments de facture classique (XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles). Il a été partiellement détruit pendant la Révolution et la proie d'un incendie en 1834, mais il est aujourd'hui superbement restauré. Pompadour est aussi la cité du cheval : le haras royal, créé en 1761 et supprimé au cours de la période révolutionnaire, a été rétabli par Napoléon, et il est devenu un haras national à partir de 1872 (étaçons anglo-arabes, bretons et percherons). La jumenterie nationale de la Rivière est toute proche. C'est l'histoire d'Arnac-Pompadour qui est retracée ici.



concernant la constitution, l'administration, la vie sociale et l'exploitation d'une grande terre seigneuriale en Limousin : Pompadour et Hautefort. Soit : Messire Jean de Pompadour et la succession de Pompadour, François-Marie d'Hautefort et les terres de Pompadour et d'Hautefort, la vie sociale et l'exploitation de la terre... Mais il y a, à la base, l'élément qui alimente la hiérarchie et atteint beaucoup plus le haut et puissant seigneur du lieu que ne peuvent le faire ses pairs et nobles : cet élément est la masse anonyme des manants travailleurs... »

### *Le haras de Pompadour, royal, impérial, puis national*

La monographie d'Henri de Nussac est divisée en 3 parties. La première est consacrée à la terre seigneuriale de Pompadour et d'Hautefort de 1684 à 1695, période cruciale pour ce territoire, puisqu'elle concerne directement son administration, sa défense et sa mise en valeur, ainsi que la réunion des différents domaines dans les mêmes mains : d'abord le marquisat de Pompadour, les baronnies de Bré, Treignac, Saint-Cyr, La Rivière, Freyssinet et la vicomté de Rochechouart, ensuite le marquisat d'Hautefort, le comté de Montignac, la vicomté de Ségur et la baronnie de Juillac. La deuxième partie a trait à l'élevage du cheval en Limousin et plus particulièrement au haras de Pompadour (royal, impérial, puis national). Et dans la troisième partie, l'auteur relate avec beaucoup de précision la fondation du haras royal de Pompadour (château, seigneurs, société locale, directeurs et personnel), l'agrandissement du domaine et l'aménagement du château (acquisition de Pompadour par le roi le 8 juillet 1761), avant de faire revivre Arnac-Pompadour au XVIII<sup>e</sup> siècle ; le tout s'appuyant sur les *Mémoires* de Bertrand Bessas, né à Pompadour en 1750, officier municipal d'Arnac-Pompadour en 1796 et maire de la cité en 1823.

UNE COLLECTION  
UNIQUE EN FRANCE  
DE 2216 TITRES

22 TITRES SUR  
LA CORRÈZE

Renseignements au  
03 23 20 32 19

